# 

* Datum : 18-03-2010
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2010708585
* Auteur :

Tribunal de premiere instance de Huy
L'an 2010, le 5 mars, au greffe du tribunal de première instance de Huy, a comparu :
Me Paquot, Murielle, avocat, dont le cabinet est établi à 4280 Hannut, rue de Tirlemont 4, agissant en qualité d'administrateur provisoire des biens de :
M. Legaz, Roger André Pierre, né à Liège le 22 mars 1949, fils du défunt, domicilié à 4500 Huy, avenue des Fossés 16;
laquelle est désignée à cette fonction par jugement du juge de paix du premier canton de Huy, datée du 11 mai 2009;
et autorisée aux fins des présentes par ordonnance du juge de paix du premier canton de Huy datée du 11 février 2010, dont copies resteront annexées au présent acte,
laquelle comparante a déclaré accepter, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Legaz, Willy Emile, né à Huy le 18 novembre 1914, de son vivant domicilié à Villers-le-Bouillet, rue de Huy 114 et décédé le 16 décembre 2009 à Huy.
Conformément aux prescriptions du dernier alinéa de l'article 793 du Code civil, la comparante déclare faire élection de domicile en l'étude de Me Paquot, Murielle, avocat, dont le cabinet est établi à 4280 Hannut, rue de Tirlemont 4, où les créanciers et légataires sont invités à faire valoir leurs droits, par avis recommandé, dans les trois mois de la présente insertion.
Dont acte signé, lecture faite par la comparante et le greffier.
(Signatures illisibles).